

MUNICIPALITE D'ORMONT-DESSOUS

1863 LE SEPEY

AU CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

PREAVIS N° 258/2006

Demande de crédit relatif au financement de la reconstruction d'un couvert et la réfection de la salle de bains du rural de Crettaz sis sur le territoire de la Commune de Leysin

Le Sépey, le 8 mars 2006

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

Notre commune possède une centaine de bâtiments et celui dont il est question aujourd'hui a subi l'outrage des ans et nous avons constaté, depuis quelques temps, la dégradation constante du couvert sis au Sud-Ouest. La Municipalité a décidé de proposer sa reconstruction totale ainsi que la réfection de la salle de bains.

C'est pourquoi une demande de crédit vous est soumise car le montant des travaux dépasse les possibilités budgétaires.

En ce qui concerne, le couvert il convient de relever que sa reconstruction est soumise à une procédure d'enquête publique. Le dossier a fait l'objet d'une demande de permis de construire déposée auprès de la Commune de Leysin. Aucune opposition n'a été déposée et le permis de construire est délivré.

Notons que les immeubles (habitation et terrains) sont loués et que le bail à ferme des terrains est conclu jusqu'en 2012.

Travaux

Pour établir le devis estimatif des réfections, la Municipalité a sollicité un certain nombre d'entreprises pour les travaux prévus soit :

Couvert

- Démolition et reconstruction, toiture en tôle thermolaquée

Salle de bains

- Menuiserie : démontage, évacuation, reconstruction
- Maçonnerie : démolition des sols, évacuation, pose d'une chape, de la faïence et du carrelage
- Sanitaire : démolition, évacuation, nouvelle douche et lavabo
- Chauffage : pose d'un nouveau radiateur
- Electricité

Les travaux seront exécutés dans le courant de cette année.

Coût

Sur la base des devis reçus, le coût estimatif s'élève à CHF 42'000.00 selon le détail suivant :

Libellé	Estimation de coût (CHF)
<u>Couvert</u>	10'800.00
Démolition et reconstruction	6'200.00
Toiture	4'600.00
<u>Salle de bains</u>	26'600.00
Menuiserie	12'500.00
Maçonnerie	5'600.00
Sanitaire	6'400.00
Chauffage	2'100.00
Electricité (estimation)	1'000.00
Divers et imprévus (10 %)	3'600.00
<u>Total</u>	42'000.00

Les travaux seront adjugés une fois connue la décision du Conseil communal.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers à voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

Vu le préavis municipal No 258-06 du 8 mars 2006 relatif à une demande de crédit destiné au financement de la reconstruction d'un couvert et la réfection de la salle de bains du rural de Crettaz sis sur le territoire de la Commune de Leysin;

Oui le rapport de la commission chargée de l'étude de ce projet,

D é c i d e :

1. D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 42'000.00, (quarante deux mille francs) relatif au financement de reconstruction d'un couvert et la réfection de la salle de bains du rural de Crettaz sis sur le territoire de la Commune de Leysin;
2. D'amortir cet investissement par le biais du budget annuel, en 10 ans.

* = * = * = * = *

Veillez agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndic

Le Secrétaire adjoint

Annie Oguey

René Parrat

Délégué municipal : M. Gilbert BONZON

Réf. : 320.01.01